



CABINET DU PREFET –Service de la communication interministérielle

Lyon, le 12 novembre 2015

" COP 21" **COMMUNIQUE DE PRESSE**

La 21ème Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (COP21) se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. A l'occasion de cet événement majeur qui rassemblera 80 chefs d'État, 25 000 participants accrédités et des dizaines de milliers de visiteurs, le Gouvernement français a décidé de rétablir les contrôles aux frontières intérieures pour la période du 13 novembre au 13 décembre 2015. Le document ci-joint décrit les dispositions mises en œuvre afin de préserver l'ordre public.

En ce qui concerne la zone de défense et de sécurité sud-est, les services de l'État concernés (Police aux frontières ou douanes) assureront des contrôles renforcés sur les frontières terrestres (frontière italienne en Savoie et en Haute-Savoie, frontière suisse dans l'Ain et en Haute-Savoie) et en zone frontalière. Des contrôles peuvent être permanents sur ces frontières avec une attention toute particulière apportée aux tunnels autoroutiers de Fréjus et du Mont-Blanc et à la gare de Modane. Ces contrôles sont assurés à l'entrée mais aussi à la sortie du territoire français.

Par ailleurs, les services de l'État (PAF ou douanes) assureront des contrôles aléatoires de vols intra Schengen dans les différents aéroports de la zone (Clermont-Ferrand, Lyon Bron, Lyon Saint-Exupéry, Saint-Étienne ou Grenoble...)

Enfin dans les gares de gare de Lyon Part-Dieu, de Lyon Perrache et de Lyon Saint-Exupéry des contrôles ciblés continueront d'être assurés.

Contacts presse

Préfecture : *Christelle MONTEAGUDO* 04 72 61 65 27

